



Visite d'un etranger en france

Par **laurent09_old**, le **30/08/2007** à **11:57**

bonjour,

j'ai voulu inviter une amie ivoirienne à passer un séjour touristique en france cet été, après deux demandes infructueuses aupres du consulat francais malgré un dossier complet et sans ambiguïté, une somme non négligeable dépensée en frais de dossier, reservation de billet d'avion et assurance voyage.

le consulat de france en CI refuse le visa court séjour à mon amie et ce sans vouloir donner la moindre explication, tant à elle qu'a moi lorsque j'ai tenté de les joindre au telephone.

quelqu'un pourrait il me dire ce que nous pouvons faire car je refuse d'accepter ces decisions arbitraires a mon gout et sans fondement.

merci pour vos reponses et vos conseils

laurent